



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 décembre 2017

Consultation publique sur les modifications à apporter au règlement général de l'AMF afin de l'adapter au règlement européen sur les dépositaires centraux de titres

L'AMF soumet à consultation publique les modifications du livre V de son règlement général afin de l'adapter au règlement européen n° 909/2014 sur les dépositaires centraux de titres. Les contributions sont à envoyer d'ici le 28 février 2018 à : directiondelacommunication@amf-france.org URL = [mailto:directiondelacommunication@amf-france.org].

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

GESTION D'ACTIFS

04 mai 2022

L'AMF consulte sur l'intégration des exigences liées à la durabilité dans son règlement général



CONSULTATION DE L'AMF

GESTION D'ACTIFS

04 mai 2022

Consultation publique sur les modifications du règlement général concernant la durabilité



SUPPORT ÉVÉNEMENT

CONFORMITÉ

12 avril 2022

22e Journée de formation des RCCI et des RCSI : vidéos des interventions de la matinée



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02